



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 15 janvier 2025

Livraison par la DGA du 14^e et dernier Rafale de l'année 2024 à l'armée de l'Air et de l'Espace

- Le 27 décembre 2024, la Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 14^e Rafale de l'année sur le site Dassault Aviation de Mérignac (Gironde), au standard F4.1.
- Ce 14^e Rafale est le 26^e d'un lot de 39 aéronefs destinés à être livrés à l'armée de l'Air et de l'Espace avant fin 2025. Un 40^e avion sera livré début 2026 afin d'être transformé en avion banc d'essais, puis mis à disposition de DGA Essais en Vol à des fins d'essais de développement.
- La commande de 42 appareils de la 5^e tranche de production du Rafale a quant à elle été notifiée fin 2023 aux sociétés Dassault Aviation, Thales, Safran et MBDA. Les premières livraisons interviendront à partir de 2027.
- Depuis le début du programme Rafale en 1993, 234 avions Rafale ont été commandés par la DGA aux sociétés Dassault Aviation, Thales, Safran et MBDA.

Conduit par la DGA au profit de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale, le programme Rafale donne lieu à des modernisations par standards successifs dont l'objectif est de maintenir son excellence technologique et opérationnelle, en l'adaptant à l'évolution des besoins des armées face aux nouvelles menaces.

Le standard F4.1, première brique du standard F4 qualifiée par la DGA en mars 2023, marque une étape importante dans l'ère du combat aérien collaboratif. Il apporte des évolutions capacitaires majeures dans le domaine du combat aérien : intégration d'un viseur de casque Scorpion, amélioration de la conduite de tir pour l'utilisation du missile Meteor (missile géré par un aéronef autre que l'aéronef tireur), évolution des algorithmes de détection passive des menaces, capacités accrues d'échanges de données entre Rafale. Le standard F4.1 permet également de bénéficier :

- de l'intégration de l'armement AASM 1 000 Kg à guidage GPS / laser,
- d'une plus grande protection face aux menaces cyber,
- de nouvelles fonctions pour la nacelle de désignation Talios, le capteur optronique en secteur frontal (OSF) et le radar RBE2,
- ainsi que des premières évolutions dans le domaine de la connectivité.

Tous les Rafale de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale seront progressivement rétrofités au standard F4.

L'architecture industrielle du programme est confiée à Dassault Aviation. La cellule équipée est produite par Dassault Aviation, les moteurs par Safran Aircraft Engines (ex-Snecma), le radar à antenne active RBE2 AESA et le système optronique OSF par Thales. Le système de guerre électronique SPECTRA est quant à lui produit conjointement par Thales et MBDA.

Le programme Rafale contribue à plus de 7 000 emplois directs et indirects en France. Plus de 400 entreprises sont impliquées, avec de nombreux sites industriels répartis sur l'ensemble du territoire : Cergy, Argonay, Biarritz, Bourges, Brest, Brive, Cholet, Corbeil-Essonnes, Élancourt, Étrelles, Gennevilliers, Laval, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Poitiers, Seclin, Vendôme et Villaroche.



Le Rafale : © Armée de l'Air et de l'Espace

Contacts médias :

Service de presse de la Direction générale de l'armement
dga.presses.fct@def.gouv.fr
09 88 67 33 33

Centre médias du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD**
Centre médias du ministère des Armées
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15